



# MONTREUILLAIS

Bulletin d'informations municipales et locales



**UN PATRIMOINE PRÉSERVÉ**  
AU CŒUR D'UN ÉCRIN DE VERDURE !

# SOMMAIRE

- EDITORIAL..... p. 3
- VIE MUNICIPALE .....p. 4 à 20
- INFOS LOCALES .....p. 21 à 24
- ECOLE..... p. 25
- ETAT CIVIL ..... p. 25
- TRIBUNE DES ASSOCIATIONS .....p. 25 à 37
- LES BONNES CAUSES..... p. 38
- DEFIS DES MONTREULLAIS ..... p. 39



## Secrétariat de Mairie

### Heures d'ouverture au public :

Lundi, Mardi, Mercredi : de 9h à 12h  
Jeudi : de 14h à 18h30  
Vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 16h30  
Samedi : de 10h à 12h (permanence d'un(e) adjoint(e))

Tél. 02.99.75.14.07

Courriel : [mairie.montreuilperouse@orange.fr](mailto:mairie.montreuilperouse@orange.fr)

Site : [www.montreuilspouse.fr](http://www.montreuilspouse.fr)

### Permanences en Mairie :

Le Maire reçoit sur rendez-vous



Malgré la crise sanitaire, l'année 2021 aura connu un rythme soutenu en matière de développement économique.

En effet, un nombre important d'entreprises se sont installées ou ont réservé des terrains sur les parcs d'activité de Vitré Communauté.

Les zones d'activité de « Gérard » sont gérées par Vitré Communauté depuis le transfert, en 2017, de la compétence développement économique des communes aux communautés d'agglomération. Après de nombreuses années sans nouvelles implantations, elles ont fait l'objet de plusieurs réservations et installations d'entreprises au cours de l'année écoulée.

Sur le parc d'activité de Gérard 1, une partie du bâtiment situé à l'entrée de la zone a été reprise par le jeune dirigeant de BIO HONORE. Il y a installé sa boulangerie pour fournir en pains et diverses brioches, des collectivités, établissements scolaires et commerces de proximités. Il est également présent le 1<sup>er</sup> jeudi du mois sur le marché « Panier du Coin ».

A l'arrière de ce bâtiment, sur une parcelle restée vide depuis la création de la zone, la SCI TREC, créée par un montreuillais, a construit un entrepôt et des bureaux pour y accueillir son activité de paysagiste et y proposer un service de location de boxes de stockage.

Sur la zone de Gérard 2, la blanchisserie de l'HOPITAL de Vitré, qui traite également le linge d'autres structures hospitalières dont l'hôpital de Fougères, a signé une promesse de vente pour un lot d'une superficie de 7 643 m<sup>2</sup>. La demande de permis de construire devrait être déposée prochainement avec une date de livraison du bâtiment prévue pour mi 2023.

De même, une promesse de vente a été signée au profit de l'entreprise vitrénne DIATEC pour un lot de 7 200 m<sup>2</sup>. Cette société, créée par un montreuillais, a été reprise, après le départ en retraite de ses dirigeants, par une jeune entrepreneure qui souhaite développer son activité de fabrication de machines sur mesure pour l'industrie.

Enfin, une parcelle de 8 335 m<sup>2</sup> a été réservée par l'entreprise de travaux publics MAN TP. Elle étudie actuellement les aménagements à réaliser pour y transférer son siège et ses locaux d'activité.

A ces nouvelles implantations d'entreprises, il faut ajouter la reprise du bâtiment LOURY menuiseries par la société FUEL TRIBE'S GARAGE. A l'étroit dans leurs locaux actuels, les dirigeants de l'entreprise souhaitent adapter et agrandir le bâtiment pour y développer leur activité de préparation, restauration et vente de véhicules passion, autos et motos. Nous devrions donc voir de belles mécaniques circuler sur les routes montreuillaises dans les mois qui viennent. Ils souhaitent également acquérir la parcelle contiguë pour développer une nouvelle activité.

Avec l'arrivée de ces six sociétés, c'est près de cent emplois qui vont être transférés ou créés dans les mois qui viennent.

A tous, salariés, dirigeants et entreprises, nous vous souhaitons la bienvenue et une bonne installation sur notre commune.

*Louis MENAGER*

## Nouveaux tarifs location salles

Afin de faciliter l'application des tarifs des salles, une nouvelle grille simplifiée a été validée par le Conseil Municipal. Il a été également décidé de procéder à la gratuité des salles pour les activités courantes des associations dont le siège social est à Montreuil-sous-Pérouse et d'offrir la gratuité de l'Espace Albert Sauvée

une fois par an à ces associations lors d'une manifestation ouverte au public. Cette grille est effective à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Dans le contexte sanitaire lié à la pandémie de la Covid 19, la restauration scolaire et l'accueil de loisirs sont contraints d'adapter leurs

activités de manière à limiter les flux, la densité d'occupation et permettre la limitation du brassage. Aussi, le Conseil Municipal a suspendu la mise à disposition de la salle aux associations et particuliers afin de permettre la continuité des activités liées à l'enfance dans le strict respect des protocoles.

Tarif été (1<sup>er</sup> avril – 31 oct) Tarif hiver (1<sup>er</sup> nov – 31 mars) - La date du 1<sup>er</sup> jour de location déterminera la saison.

Les salles doivent être rendues ménage fait.

Gratuité pour syndicats, les collectivités territoriales, les organismes à caractère humanitaire, les réunions électorales sous réserve de disponibilité.

Espace Albert Sauvée - capacité 200 jusqu'à 2 h max (sur demande)			associations	professionnels (réunion - formation)	particuliers
			GRATUITÉ POUR LES ASSOCIATIONS de la commune sur une date dans l'année pour un évènement ouvert à tous.		
COMMUNE	demi journée en semaine (sans la cuisine hors vacances scolaires et mercredi)	été	50	100	
		hiver	75	150	
	journée en semaine (sans la cuisine hors vacances scolaires et mercredi)	été	75	150	
		hiver	100	200	
	journée en week-end ou férié (de 9 h à 8 h)	été	140	275	275
		hiver	165	325	325
week-end (du vendredi 18h30 au lundi 8 h)	été	225	450	450	
	hiver	275	550	550	
HORS COMMUNE	forfait pour activités hebdomadaires (3 h max) ouvertes au public	année	780 / 52 sem. 540/ 36 sem.		
	demi journée en semaine (sans la cuisine, hors vacances scolaires et mercredi)	été	100	100	
		hiver	150	150	
	journée en semaine (sans la cuisine, hors vacances scolaires et mercredi)	été	150	150	
		hiver	200	200	
journée en week-end ou férié (de 9 h à 8 h)	été	410	410	410	
	hiver	460	460	460	
week-end (du vendredi 18h30 au lundi 8 h)	été	750	750	750	
	hiver	850	850	850	

Salle du Tertre - capacité 50 jusqu'à 22 h max musique et barbecue interdit			associations	professionnels (réunion - formation)	particuliers
COMMUNE	journée en semaine (sans la cuisine)	été	gratuit	100	
		hiver	gratuit	125	
	journée en week-end ou férié (de 9 h à 22 h)	été	gratuit	100	100
		hiver	gratuit	125	125
HORS COMMUNE	forfait pour activités hebdomadaires ouvertes au public	année	200		
	journée en semaine (sans la cuisine)	été	100	100	
		hiver	125	125	

Complexe sportif salle multi-sport ou terrain de football			associations- écoles
HORS COMMUNE	location ponctuelle	journée	150
		1/2 journée	100
	location régulière	journée	30
		1/2 journée	15

délibération du 8 janvier 2021

# Recensement de la population

L'Enquête de recensement prévue en 2021 a été exceptionnellement reportée d'une année en raison de la crise sanitaire. Elle se déroulera donc du 20 janvier au 19 février 2022. L'INSEE préconise un maximum de 250 logements par agent recenseur, la commune dispose de plus de 400 logements. Aussi le Conseil Municipal décide de procéder au recrutement de 2 agents recenseurs. Ils assureront l'enquête sur la commune, munis d'une carte officielle et tenus au secret professionnel, ils vous remettront vos codes de connexion pour vous recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, ils vous déposeront des questionnaires papier qu'ils récupéreront à un moment convenu avec vous. Vos réponses sont strictement confidentielles. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Le conseil Municipal a fixé le tarif de rémunération des agents recenseurs, en tenant compte des éléments reçus de l'INSEE :

- 2 demi-journées de formation : 80 € (40 € x 2)
- tournée de reconnaissance : 75 €
- rémunération du bulletin individuel : 1,40 €
- rémunération de la feuille de logement : 1 €
- indemnités de transport : 100 €

Les montants sont indiqués bruts par agent recenseur.





## Un nouvel agent au service technique

Antoine Pruvost a rejoint l'équipe technique en début d'année, avec des missions généralistes qui consistent à réaliser l'essentiel des interventions techniques de la commune au niveau des équipements, de la voirie, des espaces verts, des bâtiments, des eaux pluviales et de l'assainissement... Un recrutement est actuellement en cours pour un agent ayant un profil « espaces verts » avec connaissances et expériences en paysagisme.

## Mise en place d'un Règlement Intérieur

Le Règlement Intérieur s'appliquant à l'ensemble du personnel communal précise un certain nombre de règles, principes et dispositions relatifs à l'organisation et au fonctionnement des services. Le projet de Règlement Intérieur proposé par le Conseil Municipal et validé par le Comité Technique a pour ambition de garantir un traitement équitable des agents et faciliter l'application des règles et prescriptions édictées par le statut de la Fonction Publique Territoriale, notamment en matière :

- de règles de vie dans la collectivité
- de gestion du personnel, local et matériel
- d'hygiène et de sécurité
- de gestion de discipline
- d'avantages instaurés par la commune
- d'organisation du travail (congrés, RTT, HS...).

Le document est à disposition de l'ensemble des agents de la collectivité.

## Convention de service commun ADS

Dans le contexte de retrait des services de l'Etat, Vitré Communauté a mis en place un service commun d'instruction des Applications du Droit des Sols (ADS). Il s'agit d'offrir aux collectivités du territoire un service de proximité dans le respect des compétences de chacun. Ainsi, le service ADS de Vitré Communauté est chargé, pour le compte des communes y adhérant par convention, de l'instruction des autorisations d'urbanisme : permis de construire, de démolir ou d'aménager, déclarations préalables, certificats d'urbanisme. La Mairie, qui reste le guichet unique de renseignement et de dépôt des dossiers d'urbanisme, se charge de transmettre votre dossier au service instructeur. A l'issue de l'instruction, seul le Maire (ou son adjoint délégué) est compétent pour la signature des actes.

La prise en charge des coûts est assurée par la commune. Pour l'année 2020, le prix de la prestation nécessaire à l'équilibre financier du service est de 171 euros par « Equivalent Permis de Construire ».

AFFAIRES  
GÉNÉRALES

## Formation des élus

Afin d'accompagner au mieux les élus dans l'exercice de leur mandat, la Loi Engagement et Proximité de décembre 2019 a renforcé et encadré le droit à la formation des exécutifs

locaux. Les frais de formation des élus constituent une dépense obligatoire pour la commune, son montant est réglementé. Ainsi un budget de 2 000 € au titre de l'année 2021 a été voté afin de proposer à l'ensemble des élus une journée de formation généraliste sur l'environnement territorial et les missions de l'élu proposée par l'ARIC.



## Renouvellement de la convention FGDON35 2021/2024

La FGDON35 offre de nombreux services et conseils accessibles aux communes signataires en terme de lutte contre les nuisibles et les frelons asiatiques notamment. Le Conseil Municipal décide du renouvellement de cette convention pour la période 2021/2024 pour un montant annuel de 165 €.

# Plan Défense Extérieure Contre l'Incendie

Afin d'actualiser la base de données détenue par le Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine, un plan de « défense incendie » répertoriant l'ensemble des Points d'Eau Incendie (PEI) contribuant à la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) de la commune de Montreuil-sous-Pérouse a été mis en place.

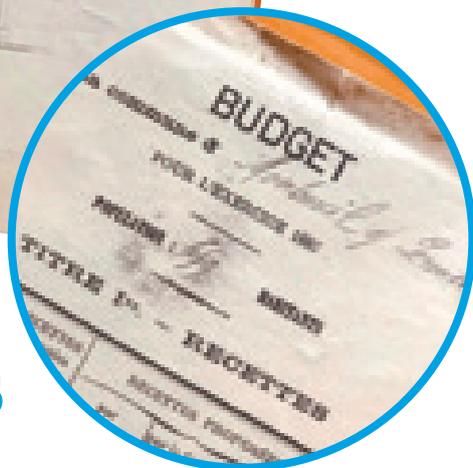
Cela a été aussi l'occasion d'effectuer les contrôles de distances des zones couvertes par les PEI, à savoir 200 mètres de toutes habitations en zone urbaine et 2 km au maximum en zone rurale.



## Classement des archives

La tenue des archives est une obligation légale. L'archivage définitif par un professionnel n'ayant jamais eu lieu, le Conseil Municipal a décidé de recourir à l'emploi d'un archiviste titulaire de diplômes d'histoire et d'archivistique afin d'organiser les 50 mètres linéaires

d'archives municipales. La mission est évaluée à 2 mois et son coût estimé à 3 700 euros bruts auxquels doivent s'ajouter les articles de conservation estimés à 1 500 € TTC ainsi que la destruction des papiers résiduels estimée à 150 € la tonne.



## Fixation du prix de vente du bois



Le Conseil Municipal décide de proposer la vente de bois aux demandeurs hors commune aux mêmes conditions tarifaires que celles appliquées aux habitants de la commune.

Prix au stère

	A abattre	Abattu par la commune
Bois dur (Chêne, Châtaignier, Hêtre...)	18 €	35 €
Bois tendre (Saule, Peuplier, Aulne, Tilleul...)	10 €	20 €
Toutes catégories de bois (zone d'accès difficile)	10 €	

	A abattre	Abattu par la commune
Bois dur (Chêne, Châtaignier, Hêtre...)	18 €	35 €
Bois tendre (Saule, Peuplier, Aulne, Tilleul...)	10 €	20 €
Toutes catégories de bois (zone d'accès difficile)	10 €	

## AFFAIRES SOCIALES

# Colis offert à l'occasion des fêtes de fin d'année

La Commune a décidé d'offrir à tous les habitants de 80 ans et plus quelques friandises à l'occasion des fêtes de fin d'année. La commission sociale en a assuré la distribution.

Auparavant, cette action de fin d'année était portée par le Club de l'Amitié avec le soutien financier de la municipalité.



# Subventions 2021

Le Conseil Municipal, après avoir examiné l'ensemble des demandes reçues des différentes associations et après délibération, décide la répartition suivante :

APEL	1 260 €
Olympic Montreuil-Landavran	3 000 €
Club de l'Amitié	1 200 €
U.N.C. Soldats de France	500 €
Animation Bibliothèque	550 €
Montreuil Soutient son Patrimoine	500 €

Compte tenu de la mise en place de la gratuité des salles pour les activités régulières des associations montreuillaises, certaines associations n'ont pas sollicité de subvention.

A.D.M.R.	350 €
CCAS de Vitry	250 €
Restaurant du cœur	110 €
Solidarité Vitrienne EPISOL	110 €
ADSPV – Bistrot mémoire	45 €

ECOLEES : 54 €/élève	
- Maison Familiale Rurale Montauban de Bretagne	54 €
- Lycée Le Taillandier Fougères	54 €

## Exonération de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties

Le Conseil Municipal décide d'exonérer de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties, à hauteur de 40 % de la base imposable, pour une période de 2 ans les constructions nouvelles, additions de construction, reconstruction et conversions de bâtiments ruraux en logements à usage d'habitation.

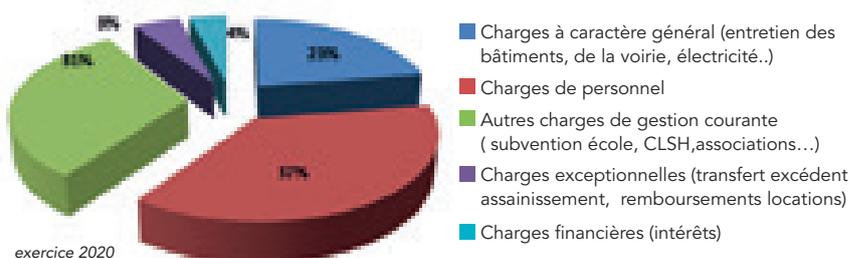
## FINANCES

# Comptes Administratifs 2020

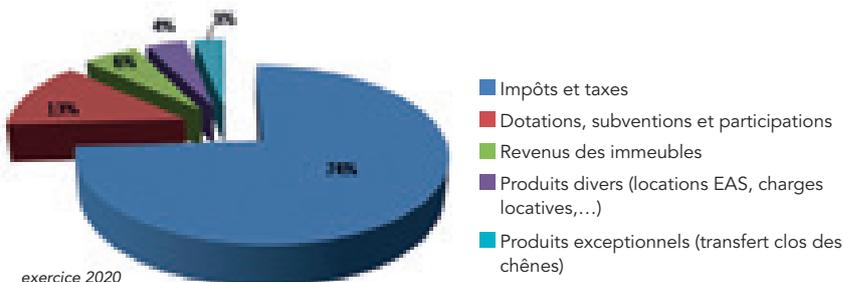
Lors du Conseil Municipal du 12 mars 2021, les comptes administratifs 2020 de la Commune ont été approuvés, les budgets primitifs 2021 ont quant à eux été approuvés le 9 avril.

### Section de fonctionnement

Dépenses de la section de fonctionnement : 677 562 €



Recettes de la section de fonctionnement : 844 467 €



### Section d'investissement

Réhabilitation de la salle des sports	444 866 €
PLU	14 562 €
Matériels et mobiliers	10 149 €
Voiries	27 882 €
Bâtiments communaux	4 678 €
Effacement réseaux	2 001 €
<b>Total</b>	<b>504 138 €</b>

## Taux d'imposition 2021

Suite à la suppression dégressive en cours de la taxe d'habitation sur les résidences principales, la commune ne perçoit plus cette taxe, dès cette année. En compensation, la part de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) affectée jusqu'alors aux départements est transférée aux communes. Afin de respecter le principe de compensation à l'euro près pour une commune, la Direction Générale des Finances Publiques a déterminé un

coefficient correcteur. Ainsi le taux de référence de la Commune qui correspond à la somme des taux départementaux et communaux de 2020, est de 33.66 %.

Le Conseil Municipal souhaite ne pas augmenter les taux de fiscalité aux ménages, aussi les taux d'imposition appliqués pour l'année 2021 seront les suivants :

- Taxe foncière (bâti)..... 33.66 %
- Taxe foncière (non bâti) .33,49 %

# Lotissement « Le Clos des Chênes »

Après quelques pré-réservations annulées pour cause d'augmentation des coûts de construction, il reste 2 lots disponibles à la vente (lot n° 2 d'une superficie de 577 m<sup>2</sup> et le lot n° 10 d'une superficie de 444 m<sup>2</sup>\*). Ce lotissement a vu les premières constructions sortir de terre en 2021. Des permis de construire sont en cours ou devraient être déposés prochainement.

Un Permis d'Aménager modificatif a été délivré pour permettre l'agrandissement de la zone constructible des lots 3, 4, 8, 9, 10 et 11 après consultation et accord des co-lotis. Ce Permis d'Aménager permet la mise en conformité avec le PLU et l'aménagement de clôture en grillage souple ou rigide ou bois ajouré.



# Lotissement « Les Hameaux du Courtil »



Le lotissement « Les Hameaux du Courtil » ne compte plus qu'un seul lot disponible (lot 9 d'une superficie de 545 m<sup>2</sup>\*). D'autre part, le Conseil Municipal a décidé de mettre en forme les terrains des lots 8 à 14 afin d'harmoniser les espaces privatifs et pour permettre un aménagement plus facile par les acquéreurs. Les travaux seront réalisés par l'entreprise Pigeon au printemps prochain pour un montant estimé

à environ 18 000 € TTC auxquels s'ajoutent 2 160 € TTC de maîtrise d'œuvre.

Enfin, il est prévu de confier à l'organisme social NEOTOA la construction d'un collectif d'une dizaine de logements à l'entrée de ce lotissement. A cet effet, NEOTOA a missionné le Cabinet Louvel & Associés pour en assurer la conception et la maîtrise d'œuvre.

*\* Pour ces 2 lotissements, les lots indiqués disponibles ci-dessus le sont au moment de la rédaction de ce bulletin.*

URBANISME

# Une nouvelle tranche pour 2022

Fort du succès de la 1<sup>ère</sup> tranche, un Permis d'Aménager pour la 2<sup>ème</sup> tranche du lotissement « Les Hameaux du Courtil », qui se situera dans le prolongement Ouest de l'actuel lotissement sera déposé, au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2022.

Ce nouveau programme d'habitat intégrera des exigences fortes en matière de conception paysagère, de déplacements doux et d'espaces verts adaptés à la gestion différenciée pour créer un lieu de vie accueillant et agréable.

La création d'un programme groupé est à l'étude afin de rendre abordable et attractive l'accession à la propriété sur notre commune pour les primo-accédants.

Les travaux d'aménagement devraient être réalisés au 2<sup>ème</sup> trimestre 2022 pour une vente des terrains à partir de l'été prochain.

Une liste d'attente est ouverte en Mairie sur laquelle les candidats peuvent s'inscrire.



## Elaboration du PLU

Des mois, années de travaux (prescription, étude, phases administratives...) ont été nécessaires à la mise en place du Plan Local d'Urbanisme, avec notamment l'enquête publique qui s'est déroulée du 1<sup>er</sup> février au 4 mars 2021. Le Conseil Municipal, après avoir précisé certains points du projet pour répondre aux demandes, entre autres, des services de l'Etat, a approuvé définitivement le PLU en date du 9 juillet 2021. Il est exécutoire et opposable depuis le 16 juillet 2021.

Les documents constituant le PLU (règlement, plan de zonage...) sont consultables sur le site internet <https://www.montreuilsousperouse.fr/Le-PLU.asp> et en Mairie sur support papier.

Le coût global de l'élaboration de ce document de planification de l'urbanisme au niveau communal réalisé par l'atelier d'Ys s'élève à 37 050 €.

## Règles d'urbanisme- RAPPEL

Tous travaux de construction ou de modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment tels que l'extension, le changement de destination, la création d'une surface de plancher, l'agrandissement d'une ouverture, l'installation d'une pergola ou abri de jardin, la pose de clôtures ou portail... sont soumis à une autorisation de travaux. Selon la nature de ces travaux, une Déclaration Préalable ou un Permis de Construire seront nécessaires. Pour toute demande ou renseignements, vous pouvez contacter la Mairie.

## L'inventaire des zones humides

Afin d'écartier toute zone humide d'un secteur urbanisable dans le nouveau PLU, l'inventaire des zones humides a été actualisé par DM EAU. Le Conseil Municipal a validé ce bilan, avant de le soumettre pour analyse et avis de la Commission Locale de l'Eau (CLE).

## Enquête publique relative au zonage assainissement des eaux usées

Parallèlement à l'enquête publique sur le PLU, une enquête publique relative au zonage de l'assainissement des eaux usées a été menée du 12 mars au 12 avril 2021. En effet, une modification de zonage de l'assainissement collectif est obligatoire pour intégrer de nouveaux secteurs d'habitat et doit être annexée au PLU.

## Plans cadastraux

Les plans cadastraux et documents de classement de la voirie communale datant de 1959, il est nécessaire d'établir un plan parcellaire sur l'ensemble de la commune pour notamment avoir connaissance du nombre de kilomètres de voies communales. Le cabinet Legendre propose de réaliser ce constat pour un montant de 2 880 € HT.

# Acquisition d'une parcelle de terrain

Le Conseil Municipal décide d'acquérir une parcelle de terre appartenant aux consorts

BLIN, située au lieudit « Le Haut Bourg », afin de proposer à terme l'aménagement d'un chemin

piétonné qui longera la côte du Tertre et un espace vert en entrée de bourg.

Cette parcelle d'une superficie de 1 440 m<sup>2</sup> est plantée de quelques arbres fruitiers et autres (cerisiers, pommiers, poiriers, noyers, châtaigniers, érables...). Il est proposé un prix de vente à 3,50 € le m<sup>2</sup> auquel s'ajoute un forfait d'indemnisation de la valeur des arbres estimé à 1 000 €.

Le prix de vente total de la parcelle s'élève donc à 6 040 €. Des frais notariés s'appliqueront pour un montant d'environ 1 150 €.

URBANISME



**VOIRIE  
TRAVAUX  
BATIMENTS  
COMMUNAUX**

## Rénovation des toilettes publiques

Des travaux de rénovation des toilettes du jardin du manoir ont été menés par l'équipe technique. Ces travaux, plus que nécessaires, s'inscrivent dans le programme Ad'AP (Agenda d'Accessibilité pour Tous).

## Marché fauchage et débroussaillage

Le Conseil Municipal valide la proposition établie par la SARL Barbot de Pocé-les-Bois, la mieux-disante, pour un marché sur procédure adaptée, à bon de commande, d'un montant annuel minimum de 1 500 € H.T. et maximum de 6 000 € H.T. La durée du marché est conclue pour 4 ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

## Salle Le Tertre : réfection de la couverture

Suite au constat de nombreuses fuites d'eau dans l'espace annexe de la salle Le Tertre, lors de fortes pluies, la réfection de la couverture sur la façade arrière a été réalisée par l'entreprise Beaussier pour un montant de 5 163 € TTC.



## Aménagement d'un arrêt car scolaire

Suite à une demande d'arrêt de bus scolaire appuyée par la collectivité auprès des services de Vitré

Communauté, la Commune a dû se soumettre à des règles de déclaration et d'aménagement contraignantes du Conseil Départemental avant de lancer les travaux, compte tenu que ce nouvel arrêt se situe sur une route départementale. Les travaux ont pu être réalisés pendant les vacances de la Toussaint, permettant ainsi une dépose en toute sécurité à l'arrêt situé en haut du Tertre. Prochainement un abri sera installé. Des démarches vont être lancées auprès du Conseil Départemental afin d'améliorer l'arrêt de bus scolaire au lieu-dit La Hamelinais.



## Service assainissement : mise à disposition du personnel communal

La communauté d'agglomération Vitré Communauté est compétente dans le domaine de l'assainissement collectif depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Toutefois le personnel technique communal continuera temporairement et en soutien aux équipes de Vitré Communauté d'assurer l'exploitation des ouvrages d'assainissement collectif. Conformément à la convention établie, une facturation du temps passé et des frais de déplacement sera adressée à Vitré Communauté.

## Contrat entretien Espace Albert Sauvée

La société So'clim qui détenait le contrat d'entretien a déposé le bilan. Deux autres entreprises ont fait parvenir un devis pour l'entretien annuel des installations de plomberie, chauffage et ventilation de l'Espace Albert Sauvée. Le Conseil Municipal a retenu l'offre de M.Y. MAINTENANCE, la moins-disante pour un montant de 2 150 € HT.

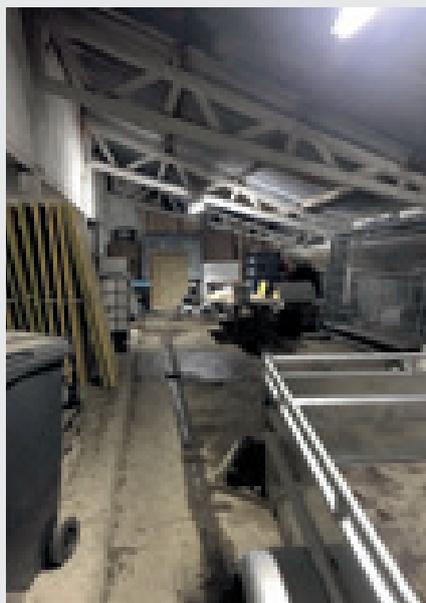
# Projet d'atelier communal



Ainsi, l'équipe municipale a pu visiter les différents espaces faisant actuellement office d'atelier. Elle s'est également déplacée sur d'autres communes du territoire afin



Pour garantir au personnel communal de meilleures conditions de travail et pour répondre aux besoins de la commune, la municipalité lance le projet de construction d'un atelier municipal.



d'établir un référentiel des besoins et ainsi construire un projet abouti.

L'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour l'assistance administrative, juridique, qualitative et technique en matière d'urbanisme réglementaire et opérationnel de ce projet est confiée au Syndicat d'Urbanisme du Pays de Vitré pour un montant de 2 100 €.

Le projet comprenant terrassement et construction est estimé à 450 000 €.

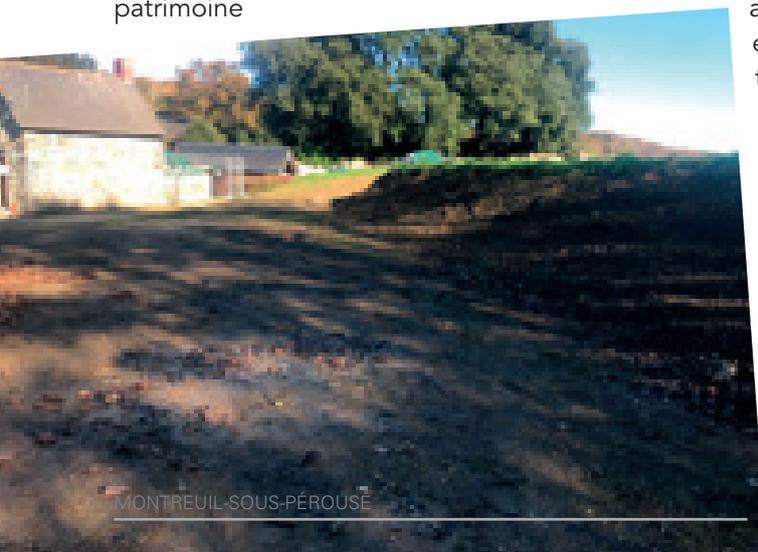


## Rénovation du fournil

Une nouvelle association s'est créée sur la commune : « Montreuil Soutient son Patrimoine ». Elle a pour but de rénover, protéger et valoriser le petit patrimoine

communal. Le premier projet est de redonner vie au fournil du centre bourg. La commune accompagne le projet avec une participation aux

achats de matériaux et a procédé aux terrassements des abords afin de faciliter l'accès et de proposer à l'avenir un nouveau lieu de vie et d'animation.



### Téléphonie

Un renforcement du réseau filaire va prochainement être réalisé par Orange. Il a pour but d'adapter le débit à l'accroissement de la demande (nouveaux raccordements) et d'améliorer la qualité du débit à l'ensemble des usagers.

## ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Lors de la réhabilitation de la salle de sport, il avait été évoqué le réaménagement du local de rangement des associations sportives : extension, isolation et création de rangements. L'agence Louvel avait transmis au Conseil Municipal une ébauche de plan. L'enveloppe étant importante, il a été décidé de ne pas donner suite à ce projet, tout en étant conscient qu'il faudrait faire quelque chose ultérieurement. En Octobre 2020, suite à une première réunion avec les associations, le constat est fait qu'il manque des espaces de rangements pour les usagers de la salle située à l'étage :

une idée est soumise. Suite à une réunion technique, il a été décidé la création d'un espace de rangement supplémentaire en mezzanine avec la mise en place d'un plancher bois au-dessus du local de rangement actuel d'une surface de 30 m<sup>2</sup>. Ce nouvel espace serait accessible par la salle située à l'étage. L'entreprise Tourneux a été retenue pour la réalisation des travaux, pour un montant de 6 942.55 € HT. En complément, une partie des travaux sera prise en charge par les employés communaux.

Sur la partie extérieure de la salle, côté vestiaires et terrain de foot

principal, il a été décidé également de la mise en place d'un sol dur (nature à définir) en lieu et place des cailloux-gravillons existants.

Un terrain de pétanque sera également aménagé à l'est de la salle avec la pose d'un sablage et l'installation de quelques bordures. Un second terrain de pétanque devrait également voir le jour, proche de l'espace Albert Sauvée.



## COMMUNICATION ÉVÈNEMENTS

# Accueil des nouveaux arrivants

Samedi 25 septembre, l'équipe municipale a donné rendez-vous aux nouveaux habitants pour un petit déjeuner au cours duquel les familles ont rencontré et échangé avec les élus. La commune, ses services, ses

associations, ont ainsi été présentés. « Où trouver une baby sitter ? » « Et le jardin partagé, comment ça marche ? », « le Relais Petite Enfance, c'est quoi ? » Autant de questions et d'échanges au service du mieux vivre

ensemble à Montreuil. Une initiative appréciée de tous que l'on soit natif du village, que l'on vienne du nord, où que l'on ait vécu à Londres où à Paris.



COMMUNICATION  
ÉVÈNEMENTS

## Opération « nettoyons la nature »

L'équipe municipale a encouragé l'engagement citoyen en proposant aux habitants, le 26 septembre, une opération « nettoyons la nature » dans les rues, sentiers et espaces verts de la commune. Ainsi 18 kilos de déchets ont été récoltés et plein de bonnes idées ont émergé : disposer des cendriers dans les lieux de rassemblements, mettre en place un distributeur de sacs à

crotte, réfléchir à la mise en place de composteurs de quartiers, organiser des journées broyage de végétaux...

Un grand merci à tous pour votre participation et votre engagement citoyen et rendez-vous en 2022 avec un second point de collecte au plan d'eau de la Cantache. Cette opération a été mise en place en partenariat avec le mouvement E. Leclerc et le Smitcom.

## Une naissance, un arbre

Depuis 2014, la naissance d'un(e) « petit(e) montreuillais(e) » est célébrée par la plantation d'un arbre fruitier portant son prénom au verger conservatoire situé au bout de l'allée des Bruyères. C'est ainsi que samedi 20 novembre, 14 familles se sont retrouvées pour ce moment symbolique et convivial.



## Festival « Nouvelles Images Persanes »

Dans le cadre du festival « Nouvelles Images Persanes », une conférence animée par Jean-Claude VOISIN,

ancien directeur de l'Institut Français de Téhéran, docteur en histoire et archéologie a réuni une cinquantaine

de personnes jeudi 11 novembre à l'Espace Albert Sauvée. Auteur, entre autres de « France Iran, si loin si proches », Jean-Claude VOISIN a dépeint les relations intenses, notamment culturelles que l'Iran et la France entretiennent depuis plus de 300 ans. Il a évoqué avec humour les traits de caractère des uns et des autres qui nous rapprochent.



# Le Panier du Coin



Se retrouver, partager, faire son marché tel est le programme du « Panier du Coin ». Ce nouveau rendez-vous est l'occasion de découvrir ou redécouvrir des producteurs et commerçants du coin. On y trouve pizzas, produits en vrac, œufs, miel, pain, viandes, légumes, pâtes. Mais c'est aussi un moment pour se retrouver les uns et les autres, découvrir les nouveautés à la bibliothèque, et pourquoi pas partager un verre entre amis ou voisins au bar la Pérouse. A deux

reprises, le groupe local « Présage » a accompagné musicalement l'événement. Un bon moment à l'image de notre village, qui nous l'espérons, pourra se pérenniser sur l'année 2022, grâce à votre fidélité.

**Les prochaines dates :**  
les 6 janvier, 3 février et 3 mars.



CADRE DE VIE  
ENVIRONNEMENT

« Et au milieu coule une rivière »  
Ça a du bon le confinement,  
Ça a du bon l'enfermement,  
C'est ainsi que naissent les nouveaux projets,  
De la soif de rencontres, de l'envie de partager,  
de créer un potager.  
Avec sa bêche et son râteau,  
Avec une idée de déco  
Avec des graines et de petits plants  
Avec l'envie de profiter, tout simplement,  
Quelques jardiniers se sont retrouvés cette année  
Dans ce coin de paradis qu'est le jardin partagé.  
Des carrés de terre ont vu le jour,  
Ont été débroussaillés, semés, plantés, bichonnés,  
A en faire pâlir les meilleurs jardiniers.  
Peut-être ont-ils reçu de l'amour en abondance?  
Ou entendu des discussions, des confidences ?  
Toujours est-il que ce lieu de rencontre est ouvert  
à chacun  
Pour partager et entretenir son petit lopin,  
N'hésitez pas à vous y arrêter,  
Il n'y a rien à vendre, juste à donner.  
Bon, c'est vrai qu'il faudra maintenant attendre de  
nouvelles journées ensoleillées.  
Voici un indice pour le trouver...  
« Et au milieu coule une rivière »



**BIBLIOTHÈQUE**

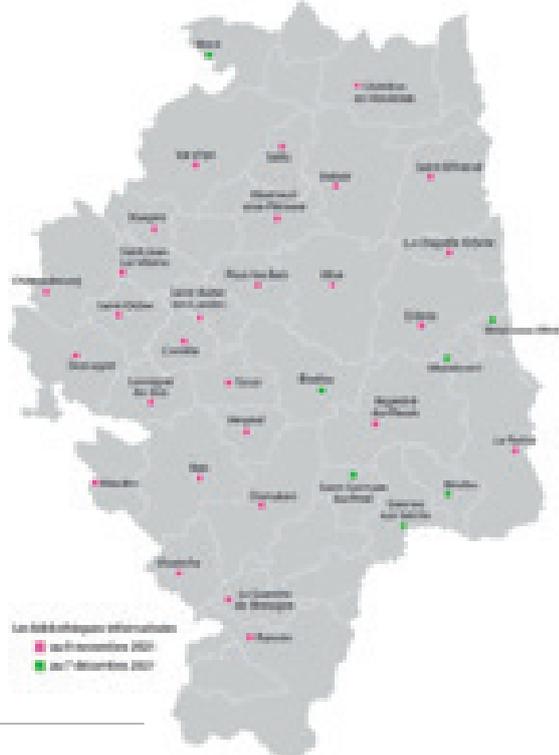


La bibliothèque de Montreuil-sous-Pérouse est municipale et gérée par un agent et une quinzaine de bénévoles. Des nouveautés sont présentes tout au long de l'année : romans, BD, documentaires, albums ; pour adultes, pour enfants... Un fonds de la médiathèque

départementale est régulièrement renouvelé, il comporte également un bouquet de ressources numériques : presse en ligne, VOD, formation.

L'adhésion est gratuite et donne accès aux 36 médiathèques du réseau Arléane, réseau de lecture publique de Vitré Communauté.

Un nouveau site est disponible avec le catalogue de l'ensemble des médiathèques : <https://arleane.vitrecommunaute.bzh>



**Les nuits de la lecture**

Grande première à Montreuil-sous-Pérouse, en janvier 2021, la bibliothèque proposait une animation à distance sur le thème de « Relire le monde » dans le cadre des « Nuits de la lecture ». Elle invitait les enfants à écouter une histoire chaque soir avant d'aller se coucher en se connectant au site de la bibliothèque. 4 albums ont ainsi été proposés en lecture contée, 42 connexions ont été comptabilisées.



## Accueil des classes



En juin, les enfants ont voté pour la sélection du « Prix minots ». Pour ce faire, les enfants ont donc déposé leur bulletin de vote dans la première urne de la commune, en bois munie de charnières. Au total, 684 enfants ont lu et sélectionné leur livre dans 5 communes de la région.

Afin de maintenir le lien avec les enfants de l'école, la bibliothèque a envoyé une histoire à écouter tous les 15 jours à l'école en 2021. Elle a aussi participé à la balade contée en octobre. Les écoliers ont fait un arrêt quiz sur le thème des contes avec la bibliothécaire.



## Mois du Multimédia

La finale du Mois du Multimédia du tournoi « Just Dance » de 2020 n'ayant pas eu lieu, nous avons proposé à nouveau un tournoi, sur une nouvelle chanson, en octobre 2021. Eden était notre championne 2021. Une finale avec le champion de 2020, Mathéo, a été organisée à Vitré afin de sélectionner le représentant de la commune. Notre championne Eden s'est qualifiée jusqu'au 8ème de finale. Nos deux finalistes ont eu la chance de rencontrer Dina la championne du monde en titre.



## A venir en 2022

• **Nuits de la lecture** : les « Nuits de la lecture » reviennent du 20 au 23 janvier 2022 sur le thème « Aimons toujours ! Aimons encore » A découvrir à la bibliothèque.

• **Festival Am Stram Gram** : pour la deuxième année, la bibliothèque participe au festival des tout-petits Am Stram Gram du 21 février au 6 mars 2022 sur le thème « Le monde en berceuse ». Une lecture théâtralisée en partenariat avec Vanessa, l'éducatrice jeunesse du Relais Petite Enfance, sera proposée le mardi 22 février à 10h30 à la bibliothèque.

• **Spectacle pour enfants** : le spectacle de la compagnie Tutti Crescendo « La forêt de Pomdepin » est proposé par la bibliothèque au jeune public. Il s'agit d'un conte musical de 35mn mettant en scène un lutin sur le thème de la solidarité et de la joie sur fond de message écologique. La date de la représentation sera prochainement communiquée.

• **Bbouquine** est un moment de lecture réservé aux tout-petits de 0 à 3 ans un mardi par mois de 10h30 à 11h30. Des ouvrages adaptés sont proposés, ainsi que des lectures et

des comptines. Une séance par trimestre est proposée en partenariat avec le Relais Petite Enfance. Reprise des séances à partir de janvier 2022. Calendrier disponible à la bibliothèque et sur le site Arléane.

Pour rappel, les coordonnées de la bibliothèque : 02.99.75.17.08 - biblio.montreuilperouse@orange.fr

**Site** : <https://arleane.vitrecommunaute.bzh>

**Horaires d'ouverture** :

Mardi : 16h30 à 17h30

Mercredi : 15h à 17h

Jeudi : 16h30 à 18h30

Samedi : 10h à 12h

## Participation transport urbain Montreuil-Vitré

La participation de la commune au service de transport urbain de Vitré Communauté Vit'o Bus pour la ligne de bus régulière Montreuil-Vitré s'élève à 2 903 € pour l'année 2020.

## Evolution des statuts de Vitré communauté

Le Conseil Municipal valide les modifications de compétences de Vitré Communauté suivantes :

- Le soutien, notamment financier, au projet de restructuration immobilière du centre hospitalier Simone Veil de Vitré,
- la création et l'exploitation des réseaux publics de chaleur constituant un service public de distribution de chaleur au sens de l'article L2224-38 du CGCT, à l'exception des réseaux techniques et du réseau REVERTEC,
- l'enseignement de l'éducation physique et sportive pour les élèves des établissements scolaires primaires du territoire.

## Prestation de balayage communautaire

Depuis plusieurs années, Vitré Communauté accompagne de nombreuses communes en réalisant la prestation de balayage. Compte-tenu des problèmes de fiabilité rencontrés avec la balayeuse ajoutés à la baisse continue du

nombre d'heures réalisées auprès des communes, Vitré Communauté envisage de confier cette prestation au secteur privé. Le Conseil Municipal décide d'adhérer au groupement de commande afin de rationaliser les coûts.

## Projet contournement routier Vitré

Le Maire indique à l'assemblée que, par courrier reçu en mairie, le 16 février dernier, le Président du Conseil Départemental d'Ille et Vilaine, demande au Conseil Municipal de donner son avis sur l'opportunité du projet de contournement de Vitré et sur les différents tracés envisagés.

Le Maire rappelle que par courrier, en date du 7 décembre 2020, il a cosigné avec les maires de 13 communes du Nord et de l'Est de la Communauté d'Agglomération, un courrier de soutien à ce projet, destiné au Président du Conseil Départemental.

Suite à la présentation du projet de contournement de Vitré et des différents tracés envisagés, le Conseil Municipal, après un tour de table où tous les conseillers ont exprimé la nécessité de réaliser le contournement routier de Vitré, décide à l'unanimité de donner un avis favorable au projet de contournement de Vitré; souhaite

que la priorité soit donnée au secteur Nord-Est, qui connaît aujourd'hui le plus de difficultés; indique que les tracés devraient être choisis, même s'ils ne sont pas les plus courts, parmi ceux qui impactent le moins les riverains.

### Les motivations en faveur du projet :

- les projections d'accroissement du trafic routier ;
- le contournement de Vitré est une infrastructure indispensable à la sécurité des déplacements des habitants et des usagers en transit ;
- l'accès aux zones d'activités doit être facilité pour les chalandes et pour les salariés qui s'y rendent quotidiennement ;
- ce projet est indispensable pour rééquilibrer le territoire et permettre le maintien et le développement des commerces et des services ;
- les difficultés à accéder à l'Est de Vitré par la rue d'Ernée.

## Accueil collectif de mineurs par le Centre Social de Vitré

Afin que les familles montreuillaises qui souhaitent bénéficier de l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM), géré par le Centre Social de Vitré, puissent y inscrire leurs enfants, la convention entre la Ville de Vitré et la Commune de Montreuil-sous-Pérouse a été renouvelée pour la période du 12 juillet 2021 au 7 juillet 2022. M. le

Maire précise qu'à Montreuil-sous-Pérouse, la Commune dispose d'un accueil de loisirs ayant, à ce jour, une capacité d'accueil suffisante pour satisfaire toutes les inscriptions. Il est donc décidé que la participation financière versée à la ville de Vitré par la commune pour la période de ladite convention, à savoir 4 € la ½

journée sans repas, 6 € la ½ journée avec repas et 12 € la journée avec repas, soit refacturée aux familles bénéficiaires de l'ACM en supplément de leur contribution demandée par le Centre Social de Vitré.

# Participation aux dépenses de fonctionnement

## Pour l'école privée de Montreuil-sous-Pérouse

Dans le cadre de la convention signée entre l'école et la Commune pour la prise en charge des dépenses de fonctionnement des classes des écoles privées sous contrat d'association, le Conseil Municipal décide de prendre en charge les dépenses de fonctionnement à hauteur de 1 262 € pour les élèves de maternelle et de 386 € pour les élèves en classe élémentaire, ce montant étant le coût moyen départemental pour un élève du secteur public. Le nombre d'élèves domiciliés à Montreuil-sous-Pérouse et hors commune, scolarisés à l'école privée au 1<sup>er</sup> janvier 2021 étant de 27 en maternelle et de 59 en élémentaire, la participation de la Commune à l'école au titre de la convention s'élève à 56 848 €.

A ce montant, s'ajoute la somme de 8540 € correspondant à une régularisation relative à l'année 2020 concernant 10 enfants de grande section pour lesquels la commune avait appliqué le forfait primaire pour un montant de 376 € au lieu du forfait maternelle d'un montant de 1230 €, soit une différence de 854 € x 10 enfants.

La participation totale de la commune s'élève donc à 65 388 € au titre de l'année 2021.

La commune participe en outre, sous forme de subventions aux frais de cantine (2,5 € par repas), de garderie (1€ par heure de garderie) et de fournitures (62 € par enfant). L'ensemble de ces participations s'élève à 28 976 €.

## Pour l'école privée St Joseph de Balazé

Vu, l'article L442-5-1 du code de l'éducation « La contribution de la commune de résidence pour un élève scolarisé dans une autre commune dans une classe élémentaire d'un établissement privé du premier degré sous contrat d'association constitue une dépense obligatoire lorsque cette contribution aurait été également due si cet élève avait été scolarisé dans une des écoles publiques de la commune d'accueil », la collectivité participera pour l'année scolaire 2020/2021 aux charges de fonctionnement à l'école St Joseph de Balazé pour l'enfant domicilié à Montreuil-sous-Pérouse et scolarisé en classe de Grande Section pour un montant de 1 262€.

## Des écoles publiques de Vitré

La participation de la collectivité aux dépenses de fonctionnement des écoles publiques de Vitré s'élève à 7 689.5 €.

## Du centre de loisirs associatif « La Ruche »

Proposer des infrastructures de qualité aux familles étant une des priorités de la municipalité, elle

accompagne l'association « La Ruche » en mettant à disposition des locaux, en assurant leur entretien et en accompagnant la structure par une subvention de 9 194 €.

## Participation au service intercommunal « Relais Petite Enfance »

Suite à la délibération en date du 7 octobre 2016, le Conseil Municipal avait accepté de financer le reste à charge à hauteur de 10 % des dépenses de fonctionnement et d'investissement du « Relais Petite Enfance ». Les dépenses de fonctionnement à la charge de la collectivité s'élèvent à 421,78 €. Les frais d'investissement quant à eux représentent un budget de 43,20 €.

## Convention Territoriale Globale

La Caisse Nationale des Allocations Familiales a présenté le nouveau cadre contractuel en remplacement des Contrats Enfance Jeunesse : la Convention Territoriale Globale. Cette dernière n'étant pas un dispositif financier mais un accord politique global unique conclu entre la CAF d'Ille et Vilaine et les collectivités pour une durée de 4 à 5 ans, son portage est envisageable à l'échelle de la commune, du

bassin de vie selon l'actuel zonage des Relais Assistants Maternels ou d'une CTG unique sur le territoire de l'EPCI. Conformément à la proposition de Vitré Communauté, le Conseil Municipal retient le déploiement d'une Convention Territoriale Globale unique sur le territoire de l'EPCI, simplifiant ainsi la mise en place au niveau de notre territoire communal et intercommunal (périmètre du Relais Petite Enfance).

# Relais Petite Enfance

## « Le Manège des 7 lieux »



En application de la loi ASAP de 2020 et de l'ordonnance du 19 mai 2021, le RIPAME évolue en Relais Petite

Enfance. Itinérant sur les communes de Champeaux, Landavran, Marpiré, Montreuil-sous-Pérouse, Saint Christophe des Bois, Taillis et Val d'Izé, nous profitons de cette évolution pour mettre en avant les 7 communes dans l'appellation du service désormais nommé : Relais Petite Enfance « Le Manège des 7 lieux ».

Les animatrices restent les mêmes, les missions se poursuivent et s'enrichiront en lien avec les demandes gouvernementales.

### Retour sur les actions de fin d'année 2021

Les actions d'éveil itinérantes (0-3 ans) se déroulent entre 9h45 et 11h30, en présence d'un assistant maternel, parent ou grand-parent. Vous êtes accueillis par Vanessa ou Elise, professionnelles de la petite enfance. Toute personne du territoire peut s'y inscrire sous réserve des places disponibles en priorisant sa commune de résidence.

Un « éveil musical » avec la Boîte à Musiques a été proposé. Petits et grands ont dansé au son du piano, de la guitare et des rythmes des instruments divers et variés proposés par Sylvie Fourn et co-animés par Elise et Vanessa.

Le RIPAME chante et lit en ligne pour les petits et les grands :

<https://ripamelemanage5lieux.monsite-orange.fr/page-5ebeae718a3db.html>

### Pour les professionnels :

#### • Prêt aux professionnels :

- Un prêt en « clic and collect » de matériel éducatif à destination des assistants maternels est lancé. Les emprunts démarrent doucement.

- Abonnement à « assistantes maternelles magazine » : exemplaires empruntables gratuitement par les assistant.es maternel.les sur simple demande.

- Des numéros du « Journal des professionnels de l'enfance » sont également disponibles au prêt.

#### • Formation continue des assistants maternels :

- Le partenariat des RPE du Pays de Vitré et de la Roche aux Fées a permis la proposition de 24 formations en 2021, dont 19 ont été réellement mises en place. Cela représente plus de 150 départs en formation d'assistant.es maternel.les.

- Le projet des formations 2022 est en cours de concrétisation avec la proposition sur Val d'Izé des formations « Gérer les situations difficiles », « Adapter sa communication avec l'enfant », « Recyclage Sauveteur Secouriste du Travail ».

#### • Présentation des services PMI, mission agrément et RPE (octobre - Vitré) : environ 20 participants.

### Actions à destination des professionnel.les, des enfants et des familles :

- Soirée-débat « Eduquer sans stéréotype : l'égalité filles-garçons si on en parlait ? » par Suzanne Jolys (04/11/21 – Val d'Izé) : une dizaine de participants.

- Le goûter-rencontre « parents-assistants maternels-enfants » à l'occasion de la journée des assistant.es maternel.les s'est déroulé vendredi 19 novembre 2021 après-midi. Un mini-concert a été animé par Sylvie Fourn de la Boîte à musiques. Une exposition sur le métier des assistant.es maternel.les était également proposée.

### Projets 2022

- Une session « gestes et postures » à destination des assistant.es

maternel.les avec les professionnels de santé du cabinet médical de Val d'Izé est à l'étude.

- Développement d'un « Forum des métiers petite enfance » itinérant entre les territoires des Relais Petite Enfance du Pays de Vitré : 1<sup>ère</sup> édition en mai 2022 à Argentré-du-Plessis.

### L'information aux usagers sur les recherches de modes d'accueils et le droit du travail :

La permanence du service se poursuit en présentiel, par téléphone ou en visioconférence. L'animatrice vous informe sur :

- Vos recherches de mode d'accueil (diffusion des listes d'assistants maternels, recueil des professionnels de la garde à domicile du territoire).

- L'information liée au droit du travail et au rôle du particulier-employeur.

- Le métier d'assistant maternel et les démarches liées à l'obtention de l'agrément, ainsi qu'à son renouvellement.

- L'information liée au droit du travail et au droit des salariés « assistants maternels » ou « professionnels de la garde à domicile ».

- Accompagnement parental ou professionnel en lien avec le développement de l'enfant.

Nous vous invitons à suivre l'activité du Relais Petite Enfance en vous inscrivant sur la liste de diffusion du service, en consultant le site ou en nous contactant directement :

Vanessa PEAN – 1, rue des Pins – 35450 VAL D'IZE

07.77.09.85.90 - [rpe@valdize.fr](mailto:rpe@valdize.fr)

<http://ripamelemanage5lieux.monsite-orange.fr/>

L'équipe du Relais Petite Enfance vous souhaite tous ses meilleurs vœux !

## France Services

### Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

#### Un service gratuit et personnalisé :

- Accueil, information et orientation
- Mise en relation
- Accompagnement aux démarches administratives
- Aide à l'utilisation des services et des outils numériques

Les chargés d'accompagnement France Services vous orientent et vous accompagnent dans vos démarches administratives au quotidien : immatriculation de véhicules, APL, carte grise, RSA, impôts, permis de conduire, demande d'allocations familiales etc... Voici un exemple d'accompagnement sur le lien suivant : Film – déclaration de revenus

Si vous êtes en possession d'un identifiant et d'un code confidentiel, n'oubliez pas de l'apporter.

### En complément des démarches administratives, France Services vous donne accès à un poste informatique en libre-service.

#### HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi : 8h30 – 12h30

Mardi : 9h – 12h / 14h – 17h30

Mercredi : 9h – 12h

Jeudi : 13h30 – 18h00

Vendredi : 9h – 12h / 14h – 17h



**PROCHE DE VOUS,  
PROCHE DE CHEZ VOUS**

### Un accueil avec ou sans rendez-vous est possible sur ces horaires, tous les jours de la semaine.

France Services  
3 Place de l'Église  
35210 Châtillon-en-Vendelais

Tél : 02 30 28 10 84

franceservices@chatillon-en-vendelais.fr

Retrouvez également nos actualités sur notre page Facebook France Services Châtillon-en-Vendelais ainsi qu'une présentation du dispositif France Services.






## Vitré Communauté

# paie vos covoiturages



### Je télécharge l'app Klaxit

App Store
Google Play



### Je me mets au covoiturage



### Je gagne de l'argent sur la route du travail

Le port du masque et le respect des gestes barrières sont obligatoires à chaque covoiturage. Plus d'informations sur klaxit.com



# LES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX À L'ÉCOUTE DES HABITANTS !



## BONNE ET HEUREUSE ANNÉE !

Le département joue un rôle essentiel en matière de cohésion sociale et de solidarité humaine et territoriale. À l'aube de cette nouvelle année marquée à nouveau par une situation sanitaire inédite, nous serons à vos côtés pour améliorer votre quotidien et veiller à la protection des plus vulnérables d'entre nous. Vous pouvez compter sur notre engagement pour préparer l'avenir et aménager notre territoire. Que l'année 2022 vous apporte bonheur et épanouissement dans votre vie personnelle, familiale et professionnelle.

## ÉLISABETH BRUM

### COMMISSION 3

Solidarités et lutte contre les exclusions

### CAO TITULAIRE

### COMMISSION FAPR

Fonds d'appui aux partenaires et associations

### LES DÉSIGNATIONS :

- Commission des médailles d'honneur du Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine - Jury (titulaire)
- Groupe de travail Jeunesse / Éducation (titulaire)
- Commission Insertion jeunes de Vitré (titulaire)
- CA du collège « Des Fontaines » à la Guerche de Bretagne (suppléante)
- CA du collège « La Roche aux Ners » à Retiers (suppléante)
- CA du collège « Gérard de Nerval » de Vitré (titulaire)
- CA du collège « Les Rochers Sévigné » de Vitré (titulaire)
- Organisme de gestion du collège « Sainte Marie » de Vitré (titulaire)
- Commission Jeunes à travers le monde (titulaire)
- Commission SAS KERHALES : traitement de sous-produits de volailles à Vitré (titulaire)
- Agence de développement touristique ADT (titulaire)
- Commission départementale de la sécurité routière (suppléante)
- Commission chargée de dresser la liste annuelle des joints d'actions (titulaire)
- Commission régionale d'organisation de la transfusion sanguine (suppléante)

## PAUL LAPAUSE

### COMMISSION 1

Environnement, aménagement équilibré des territoires, transitions

### COMMISSION 4

Finances, citoyenneté, moyens des services

### LES DÉSIGNATIONS :

- CCPE, PNEI-SDSIC, Plan Numérique (Éducatif Départemental - Schéma Directeur des Systèmes d'Informations des Collèges (titulaire)
- Commission accès des services publics (titulaire)
- Comité de pilotage routes (titulaire)
- Commission service civique (titulaire)
- Commission Société Américaine de valorisation-énergétique SAVE (titulaire)
- CA du collège « Gérard de Nerval » de Vitré (titulaire)
- CA du collège « Les Rochers Sévigné » de Vitré (titulaire)
- CA du collège « Jeanne d'Arc » de Vitré (titulaire)
- Commission SARI, TRANSELI : installation de regroupement traitement et transferts de déchets urbains et industriels à Tallis (titulaire)
- SMICTOM du Sud-Est : centre de valorisation des déchets urbains et industriels (titulaire)
- Délégation de service public concernant l'exploitation du restaurant administratif (titulaire)

# SMICTOM Sud Est 35

## Le SMICTOM Sud-Est 35, qu'est-ce que c'est ?

Le SMICTOM - Syndicat Mixte de Collecte des Ordures Ménagères - est le service public qui gère la compétence « collecte des déchets » pour 3 communautés de communes et d'agglomération (Vitré Communauté, Roche aux Fées Communauté et Pays de Châteaugiron Communauté). Son territoire s'étend sur 1500 km<sup>2</sup> et compte 67 communes pour 136 084 habitants. Le syndicat est en charge de la prévention et de la collecte des déchets ménagers recyclables et non-recyclables. Il gère également un réseau de 12 déchèteries et est lauréat du label « Territoire Économe en Ressources » qui accompagne les projets en faveur de l'évitement et d'un meilleur tri des déchets. Une fois les déchets collectés, il les transfère au Syndicat de traitement S3T'ec.

### Le SMICTOM assure 6 missions :

- **ADMINISTRATION** : Services aux usagers, facturation, gestion du syndicat.
- **COMMUNICATION** : Sensibilisation des habitants, des scolaires, des communes, etc...
- **PRECOLLECTE** : Distribution et maintenance des bacs et bornes d'apport volontaire, sacs jaunes, mise en place des bornes d'apport volontaire...
- **COLLECTE** : en porte à porte ou en apport volontaire, suivi de terrain.
- **PRÉVENTION** : Mise en place d'actions d'aide à la réduction des déchets et au geste de tri.
- **DÉCHETERIES** : Gestion des sites, compactage des bennes, broyage des déchets verts.



## À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, le camion s'adapte au rythme des usagers.

Le 7 juillet dernier, les élus du SMICTOM SUD EST 35 ont voté à une forte majorité l'évolution de la fréquence de collecte des bacs gris individuels et des sacs jaunes. À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, la collecte des déchets s'effectuera une semaine sur deux, en adéquation avec le rythme actuel de présentation du bac par les usagers. Explications.

### POURQUOI CE CHANGEMENT ?

Depuis plusieurs années, le SMICTOM Sud-Est 35 travaille pour optimiser le service de collecte des déchets et apporter des solutions concrètes en faveur de la protection de l'environnement. Avec l'application de la tarification incitative, il est constaté une réelle prise de conscience de la part des usagers quant à leur production de déchets. Un constat ressort : la diminution constante des tonnes d'ordures ménagères collectées et 80% des usagers qui présentent leur bac à la collecte une semaine sur deux ou moins.

Au regard de ces éléments, le Comité syndical s'est prononcé en faveur d'une collecte des déchets une semaine sur deux. Cette mesure concerne uniquement les usagers collectés en bac. Il n'y aura donc aucun changement pour ceux collectés en bornes d'apport volontaire. Les habitants concernés recevront début décembre un calendrier de collecte annuel afin



d'anticiper les jours de sortie du bac gris et des sacs jaunes. Ces calendriers seront également disponibles sur le site internet du SMICTOM et en mairie. Grâce aux efforts de réduction déjà effectués par les usagers, les habitudes de chacun ne devraient être que faiblement impactées par ce changement de rythme.

### UN GESTE EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT.

La tarification incitative (comme d'autres actions locales ou nationales) a permis une réduction de la production des déchets grâce à un meilleur geste de tri et à une sensibilisation des habitants aux gestes de réduction. Une évolution de la fréquence de collecte permettra d'adapter le service à l'utilisation réelle des usagers et de poursuivre la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> liées à la baisse du nombre d'arrêts des camions.

11 camions et 420 800 kilomètres par an, c'est le bilan de la collecte actuelle des déchets en porte à porte. Avec un rythme de passage des camions adapté, ce sont 65 circuits de collectes qui seront optimisés. L'économie réalisée permettra de limiter d'éventuelles hausses du montant de la tarification

incitative, l'une des moins élevées de France (référentiel national des coûts du service public de prévention et de gestion des déchets).

## Dès 2023 : toujours moins d'ordures ménagères avec la simplification des consignes de tri et le tri à la source des biodéchets.

Afin de réduire encore davantage les quantités d'ordures ménagères présentées à la collecte, une accélération du tri entrera prochainement en vigueur. Simplifier le tri en ouvrant le sac jaune à tous les emballages, c'est l'avenir ! Aujourd'hui sur notre territoire,

seuls les bouteilles et flacons en plastique sont triés et recyclés. La loi anti-gaspillage (AGEC) prévoit l'extension des consignes de tri à tous les plastiques (films, pots, barquettes, tubes, sachets...) partout en France au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

En parallèle, la loi AGEC exige la généralisation au 31 décembre 2023 de solutions pour permettre à chacun de trier à la source les biodéchets. Aujourd'hui, nos poubelles sont composées en moyenne à 30% de biodéchets (ou déchets organiques). La mise en place d'un tri à la source généralisé permettra :

- de sortir des ordures ménagères un flux de déchets valorisable en compost ou méthanisation

et ainsi de participer à la préservation des sols,

- de diminuer les tonnages d'ordures ménagères produites et de limiter ses sorties de bacs,
- de diminuer la part de déchets organiques incinérés avec les ordures ménagères et ainsi d'augmenter le pouvoir calorifique du flux.

Afin d'encourager cette pratique, le SMICTOM propose d'ores et déjà des distributions annuelles de composteurs individuels et compte développer des solutions pour accroître la pratique du compostage auprès des logements collectifs. Pour plus d'information, rendez-vous sur [www.smictom-sudest35.fr](http://www.smictom-sudest35.fr).

# Malin ! La collecte s'adapte aux déchets en moins

## 2022

**Lundi semaine paire** ma commune  
Balazé, Bréal-sous-Vitré, Châtillon-en-vendelais, La Chapelle-Erbrée, Mecé, Montautour, Montreuil-des-Landes, Montreuil-sous-Pérouse, Princé, Saint-Aubin-des-Landes, Saint-Christophe-des-Bois, Saint M'Hervé, Taillis.

Les sacs d'ordures ménagères doivent être déposés dans les bacs.  
Les bacs et sacs jaunes doivent être sortis **la veille au soir.**

### CONSIGNES DE TRI Dans les sacs jaunes



Briques et cartons

+



Emballages métalliques

+



Bouteilles et flacons en plastique\*  
\*tout ce qui a un bouchon

Tous les déchets papiers et les contenants en verre se déposent dans les Points d'Apport Volontaires.

Il existe 12 déchèteries sur votre territoire  
Trouvez la plus proche de chez vous sur le site du SMICTOM.

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL
	S 1	M 1	M 1	V 1
52	D 2	M 2	M 2	S 2
	L 3	J 3	J 3	D 3
	M 4	V 4	V 4	L 4
	M 5	S 5	S 5	M 5
01	J 6	D 6	D 6	M 6
	V 7	L 7	L 7	J 7
	S 8	M 8	M 8	V 8
	D 9	M 9	M 9	S 9
	L 10	J 10	J 10	D 10
	M 11	V 11	V 11	L 11
	M 12	S 12	S 12	M 12
02	J 13	D 13	D 13	M 13
	V 14	L 14	L 14	J 14
	S 15	M 15	M 15	V 15
	D 16	M 16	M 16	S 16
	L 17	J 17	J 17	D 17
	M 18	V 18	V 18	L 18
	M 19	S 19	S 19	M 19
03	J 20	D 20	D 20	M 20
	V 21	L 21	L 21	J 21
	S 22	M 22	M 22	V 22
	D 23	M 23	M 23	S 23
	L 24	J 24	J 24	D 24
	M 25	V 25	V 25	L 25
	M 26	S 26	S 26	M 26
04	J 27	D 27	D 27	M 27
	V 28	L 28	L 28	J 28
	S 29	M 29	M 29	V 29
	D 30	M 30	M 30	S 30
	L 31	J 31	J 31	

● Bac gris
 ● Sacs jaunes

Report de collecte  
(jour férié)

Suivez vos levées dans votre espace Écocit disponible sur le site du SMICTOM.

CONTACT  
[www.smictom-sudest35.fr](http://www.smictom-sudest35.fr)  
02 99 74 44 47





## ECOLE SACRÉ CŒUR

## ETAT CIVIL

### Naissances

02/04 : Aylan KAABOUNY

30/04 : Hugo DAVID

12/07 : Katell SIMON

04/10 : June ALIMI GOURLAY

10/11 : Paul CARTRON

### Mariage

06/03 : Nassim BOUJARDINE  
& Camille GAUDEFRIN

19/06 : Emmanuel GUYON  
& Marie KEUSCH

03/07 : Raphaël LOZACH  
& Elodie GOUYER

### Décès

22/02 : Gérard DURAND

30/04 : Gilbert GIRAUD

03/07 : Jacques TREBERN

13/11 : Louis DINÉ

## Une visibilité pour l'école

Le constat a été fait, plusieurs futurs parents d'élèves cherchent des renseignements sur l'école sur internet, mais jusque-là peu d'informations étaient disponibles en ligne.

Depuis la rentrée de septembre 2021, une page internet permettant de rassembler les différentes informations concernant les manifestations de l'école a été créée.

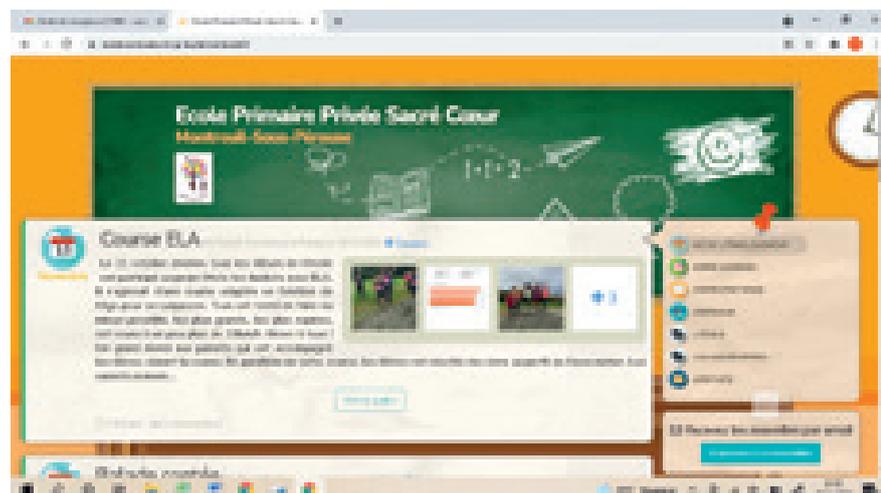
Sur une plateforme dédiée, les parents peuvent consulter des articles et des photos mettant en avant les projets de l'école. Les menus du restaurant scolaire,

toujours en partenariat avec la Mairie de Taillis, y sont aussi consultables. Les parents peuvent maintenant, inscrire leur enfant afin qu'il déjeune à l'école via cette page également.

Un lien de contact direct et permettant une pré-inscription des nouveaux élèves est aussi disponible.

Cet outil permet une véritable ouverture de l'établissement, la visibilité de notre belle école étant un enjeu primordial.

N'hésitez pas à consulter la page de l'école : <https://ecolesacrecoeursp.toutemonecole.fr/>



# TRIBUNES DES ASSOCIATIONS

*Sous la seule responsabilité des associations.*

Le contexte que nous vivons depuis plus de 6 mois a forcément eu un impact sur la vie des Associations, certaines ont mis leurs activités entre parenthèses en attendant des jours meilleurs.

## UNC - Soldats de France

SOUVENIR



Jeudi 11 novembre, membres de l'association UNC-Soldats de France, enfants de l'école, élus et de nombreux habitants se sont dirigés vers le Monument aux Morts en cortège au son de la musique afin de rendre hommage à tous les « Morts pour la France ».

Après le salut aux drapeaux, une gerbe a été déposée ainsi qu'une couronne de bleuets, réalisée par les enfants, symbole de la mémoire et de la solidarité. « Nous avons confectionné une couronne de bleuets, pour rendre hommage aux combattants. Nous avons appris en classe, que les bleuets sont le symbole de la mémoire et de la solidarité

envers les anciens combattants et les victimes de la guerre. Les bleuets continuaient de pousser dans la terre retournée par les milliers d'obus qui labouraient quotidiennement les champs de bataille pendant la Grande Guerre. Ces fleurs étaient le seul témoignage de la vie qui continuait et la seule note colorée dans la boue des tranchées ».

Symboliquement des drapeaux « bleu, blanc, rouge » ont été déposés par les enfants à l'énumération des noms des soldats du village morts sur le front. Puis, la minute de silence et la sonnerie aux morts ont été suivies de la Marseillaise. Le message du Président de l'UNC national et l'hommage de Geneviève Darrieussecq, la ministre déléguée auprès de la ministre



des armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants, ont été prononcés.

Cette cérémonie a été l'occasion de remettre à Paul Louvel l'insigne et le diplôme d'honneur de porte-drapeau.

Lina Blot a accompagné la cérémonie solennellement à la trompette.

Cette commémoration a été suivie d'un moment de partage et de convivialité. La présence d'une jeep de 1943 a ravivé pour bon nombre de nombreux souvenirs d'armée.

### Dates à retenir :

- **Samedi 29 janvier** : Assemblée Générale à 14h suivie du partage de la galette des rois. Bienvenue aux nouveaux adhérents
- **Vendredi 11 novembre** : commémoration de l'Armistice et Centenaire de la section de l'UNC de Montreuil





## OML section **foot**

La section football de l'OML organise sa traditionnelle choucroute le 26 mars 2022 à l'Espace Albert Sauvée de Montreuil. L'occasion pour tous les bénévoles, joueurs et supporters de se retrouver lors d'une soirée conviviale. Le club est toujours à la recherche de bénévoles et joueurs de toutes catégories. Nous souhaitons

également recruter un nouvel arbitre officiel. A noter, les très bons résultats de l'équipe première sénior en ce début de saison qui est deuxième au classement de D1. N'hésitez pas à venir les encourager !

Toutes les informations concernant les matchs sont à retrouver sur notre site internet.



SPORTS



## OML section **badminton**



Après une année en pointillé, c'est avec plaisir que début septembre nous avons pu reprendre le chemin de la salle de sport. Nous avons donc démarré cette quinzisième saison avec une équipe très motivée et qui s'est bien étoffée. Nous avons retrouvé une base « d'anciens » et beaucoup de nouveaux, curieux de découvrir ce sport.

Que vous soyez confirmés ou débutants, vous êtes toujours les bienvenus, venez en tout cas essayer ce sport accessible à tous. Le but de cette section est toujours de

prendre du plaisir en s'amusant et en pratiquant un sport.

Les adultes et les enfants s'entraînent ensemble à partir de 19h00 tous les jeudis (même pendant les vacances scolaires). L'objectif est l'échange avec nos jeunes par le biais de doubles et de petits jeux afin de les faire progresser. Une semaine sur deux, un entraîneur de Vitry Communauté nous accompagne.

Cette année encore, il n'y a pas de compétition mais seulement des entraînements, beaucoup de matchs en double et enfin 2 tournois toujours aussi disputés.



Et il y a enfin la possibilité de participer à des tournois en simple ou en double organisés dans les clubs des alentours par le biais de l'agence départementale.

A noter qu'il est tout à fait possible de rejoindre la section Badminton en cours d'année.

Pas de modification dans la composition du bureau :

Présidente : Séverine Le Bihan

Secrétaire : Joris Veron

Trésorier : Cassandre Catheline

Pour tout renseignement, merci de contacter Séverine Le Bihan au 06.03.53.96.45, vous pouvez aussi consulter le site internet dédié à la section Badminton de l'OML : <http://omlbad.over-blog.fr>

Je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'une très Bonne Année 2022.

*Séverine Le Bihan*



# OML section tennis de table

La saison a repris mi-septembre après une année précédente très compliquée face à cette crise sanitaire qui nous a tous impactés d'une manière ou d'une autre. Peu de changement pour notre section tennis de table mis à part une baisse très légère de notre effectif.

Nous comptons actuellement deux équipes de 5 licenciés chacune pour le championnat départemental en

division 4. Les matchs se déroulent toujours le vendredi soir à partir de 20 heures et les entraînements le mercredi soir vers 19 heures, au complexe sportif du Moulin Neuf. Nous profitons pleinement des infrastructures et des aménagements de la salle rénovée.

Le tennis de table est un sport ou un loisir individuel à la base mais c'est aussi un sport d'équipe qui se

pratique à tout âge et à tout niveau de compétition et bien sûr dans une ambiance très conviviale.

Toute l'équipe du bureau se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous une excellente saison et en espérant que chacun d'entre vous pourra s'épanouir au sein de l'OML. Sportivement.

BASLE Vincent



# OML section volley



**A inscrire dans vos agendas :**  
Soirée tartiflette organisée avec les pongistes, le samedi 26 février à l'espace Albert Sauvée.

Pour tous renseignements : 06.21.92.63.94

Présidente : Aurélie PAQUET  
Secrétaire : Thomas GAUTIER  
Trésorière : Pauline PAQUET

Bonne saison à tous.

La section Volleyball compte 19 licenciés dont 4 nouveaux joueurs, Juanita Fournier, Léane Paquet, Maxence Bertiau et Jérémie Roi. Nous leur souhaitons la bienvenue ainsi qu'à Antony Granger, pour son retour.

Les matchs ont lieu le vendredi à 21h.

## Nouvelle salle, nouveaux maillots :

Les entreprises OPEN LOCK et FACADES A9 se sont associées pour nous offrir un jeu de 16 Maillots. Un grand merci.



### CHAMPIONNAT SAISON 2021 - 2022 MIXTE Libres DIV

Poule	
1	OML 1
2	OML 2
3	TOURNAI / ETREUILLES
4	REMYRE
5	CHATELAIN
6	LA MONTAIGNE
7	ETREUILLES / TOURNAI
8	BRICE

### TABLEAU DES RENCONTRES

DATES ALLER	1	2	3	4	DATES RETOUR
01/10	1/2	2/3	3/4	4/5	01/10
08/10	2/1	4/3	5/4	6/5	08/10
15/10	3/6	3/5	3/8	7/6	15/10
22/10	5/1	4/2	6/7	8/3	22/10
29/10	1/4	2/3	7/5	6/8	29/10
05/11	3/1	8/2	4/7	5/6	05/11
12/11	1/3	7/3	6/4	8/5	12/11

Les numéros d'inscriptions à inscrire sont les numéros qui apparaissent aux matchs aller

(à laisser les numéros retour au cas où les numéros d'inscriptions à droite sont manquants)

Adhésions de secteur NORD et SUD : 11/11 à CHATELAIN en vendredis (ou Samedi) et 16/03 à samedi

Dates de coupe pour les équipes concernées : 03/12, 26/01, 04/03, 01/04, Poule 1e 26/04

Poule 2e championnat, Hommes uniquement : 23/04

nombre joueurs 8	coupeurs = 2 euros	tarifs = 10 € 8	tarifs = 10 € 8
------------------	--------------------	-----------------	-----------------

# The Valley dancers

Après 2 années difficiles, perturbées par la crise sanitaire, les cours d'une durée d'une heure trente ont repris début septembre, avec 4 niveaux différents. On y pratique country et danses en ligne.

Ces danses apportent souplesse, équilibre et font beaucoup travailler la mémoire.

Nous proposons des représentations pour animer fêtes communales, vide-



greniers et dans les maisons de retraite. Nous organisons 3 bals dans l'année : pour l'association, pour le téléthon et pour des personnes en situation de handicap.

Le bureau se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année 2022 et surtout une parfaite santé.

Que cette nouvelle année associative soit pleine de joie, de rencontres, d'échanges et qu'elle soit toujours aussi agréable durant les cours comme les années précédentes.

*Gaston Morel,  
président de THE VALLEY DANCERS*



DANSE



# Gymnastique volontaire

C'est avec plaisir que nous avons repris les cours de gym avec notre coach Marie-France.

Ses cours sont toujours aussi dynamiques et variés. Nous espérons que cette fois ce sera pour l'année entière. Il est toujours possible de se joindre à nous, soit le lundi à 20h00

(contact : Jacqueline 06 27 96 29 76); soit le jeudi à 9h30 (contact : Michelle 07 52 02 91 99).

Il est possible de tester pendant 2 cours afin de voir si la formule convient.

L'association vous adresse tous ses bons vœux pour la nouvelle année.





Nous avons recrusé le sol pour refaire une dalle. Cela nous a permis de passer des gaines électriques ainsi que l'eau. La hotte a été revue, les poutres changées.

La voûte étant en bon état, nous avons fait des essais de chauffe pour voir si rien ne bougeait.

Essais concluants. Nous attendons les ardoises pour refaire la couverture, notre prochaine étape. Nous sommes à la recherche de planches de bois, chêne ou châtaignier pour refaire la porte. Si vous avez cela chez vous et voulez nous aider dans notre démarche, nous sommes preneurs. Merci.

Le but de tout cela étant de rendre cet ensemble opérationnel et ainsi pouvoir cuire du pain, du riz au lait et pourquoi pas des pâtés ou autres lors de différentes manifestations de la commune. Cela pourra être aussi un outil pédagogique pour les écoles. Gageons que ce patrimoine rappellera de beaux souvenirs à nos aînés.

N'hésitez pas à venir nous voir pendant les travaux, c'est aussi un lieu d'échange.

Belle et heureuse année à tous.

*Rémi Bougère, Rémy Chenevière,  
Solange et Thierry Franger,  
Marie Pierre et André Cheul.*

## Montreuil Soutient son Patrimoine

Notre association, composée de jeunes retraités de Montreuil, a pour but de rénover le petit patrimoine Montreuillais. Ce que nous nous efforçons de faire avec notre premier chantier qui est le four et le fournil de l'ancienne ferme de M. et Mme Meslier. Le mur du four étant écroulé et perdu sous la végétation, le fournil attenant ayant un pignon qui menaçait de s'effondrer, il était grand temps d'intervenir. Avec l'aide

précieuse de Michel Messé, lui aussi retraité de Montreuil, nous avons entamé les travaux de maçonnerie. Ce n'était pas une mince affaire, mais notre entrain et notre bonne humeur nous ont poussés à faire de notre mieux. Le mur du four est remonté, le pignon lui aussi refait, nous avons déjointé toutes les pierres extérieures et intérieures pour refaire un jointement à la chaux pour une bonne étanchéité.



# Vélo Loisirs Montreuil



Notre activité favorite, le VTT en groupe ne s'est pas vraiment arrêtée au cours de l'année, mais nous l'avons adaptée au fur et à mesure des règles liées aux contraintes sanitaires. De ce fait, nous avons prolongé les engagements pris un an plus tôt, pratiqué les sorties du dimanche et du jeudi, participé à quelques randonnées proposées dans le département, et surtout nous avons réussi à maintenir notre manifestation de juin, avec une nouvelle organisation qui nous a donné entière satisfaction.

## La vie de notre association

A ce jour nous sommes 24 adhérents pratiquant ce sport, dont deux nouveaux habitants de Montreuil, et un de Champeaux. Nos séances ont lieu régulièrement :

- le dimanche matin avec un départ programmé à 8h30 à la salle des sports, sauf en hiver où il est décalé à 9h,
- le jeudi matin avec un départ à 8h30 de Ribert,
- pour des randonnées organisées dans la région et parfois en dehors de notre département.

En général, les sorties VTT à partir de Montreuil se font sur des sentiers balisés et pour des distances de 40 à 50 km.

## Randonnée VTT « La Pérouse » des 26 et 27 juin

Malgré un temps pluvieux, nous y avons accueilli 280 vététistes, venus d'Ille-et-Vilaine et des départements voisins, avec leur stylo, leur masque et leur bonne humeur. Nous leur avons distribué des sachets de ravitaillement, et nous les avons retrouvés à trois endroits différents sur les parcours de 20 à 60 km pour les désaltérer. Dans l'ensemble, les vététistes ont apprécié notre organisation et nous allons en tirer profit pour nos prochaines manifestations. Comme d'habitude, nous avons bénéficié de passages privés autour de Montreuil, ce qui donne une vraie plus-value à nos parcours. Merci aux propriétaires.

## Activités annexes

Pour le Téléthon, nous maintenons notre participation en organisant une randonnée VTT autour de Montreuil sur 3 parcours de 18, 25 et 35

km, complétés de variantes pour satisfaire le plus grand nombre.

Pour l'Ultra tour, l'épreuve sportive reliant les trois barrages autour de Vitré, nous sommes toujours présents pour donner un coup de mains à l'U.T.P.V. sur le secteur de Montreuil avec son point relais entre les coureurs venant du plan d'eau de la Haute Vilaine et les vététistes partant vers Pocé-les-Bois (direction Taillis, puis retour autour de la Cantache avant de rejoindre Champeaux, puis Pocé).

## Dates à retenir pour 2022

- Assemblée générale suivie de la traditionnelle galette des Rois, le vendredi 28 janvier à 20h30 (salle du Tertre). Si vous souhaitez rejoindre notre association ou la découvrir, retenez cette date, vous serez les bienvenus,
- reprise officielle du VTT et cyclo avec départ de la salle des sports le dimanche 27 février à 9h,
- participation à l'organisation de l'Ultra Tour du Pays de Vitré début Juin (date à confirmer),
- randonnée VTT « La Pérouse » le samedi 25 et le dimanche 26 juin,
- randonnée VTT du téléthon début décembre.

## Nous contacter

Cyclo : Rémy Chenevière :  
02.99.74.73.66

Vtt : Pierre-Yves Charil :  
07.70.40.45.45

Alain Nivault : 06.76.79.14.28



# Tennis Club Haute Vilaine et Cantache

Le Tennis Club Haute Vilaine et Cantache (TCHVC) regroupe les amateurs de tennis du Val D'Izé, de Balazé, de Saint M'Hervé et de Montreuil-sous-Pérouse, depuis 2002. C'est environ 55 licenciés, qui pratiquent cette discipline en compétition, en loisirs ou école de tennis et trois équipes sont engagées en championnat : deux masculines en D2 et D4 et une féminine en D4.

23 jeunes et 17 adultes sont inscrits à l'école de tennis. Les cours sont assurés par Isabelle Garrault, diplômée d'un brevet d'Etat, dans les salles de Montreuil sous Pérouse et Val d'Izé les lundis, jeudis et samedis.

« Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux joueurs quel que soit l'âge et le niveau » annonce Samuel Lancelot coprésident.

Tous les ans, au moment des vacances d'automne, le TCHVC organise un tournoi homologué avec clubs invités : Livré sur Changeon et Erbrée. Il s'est déroulé dans différentes salles, du 18 octobre au 6 novembre. « Nous faisons le choix d'organiser sur les périodes de vacances scolaires pour avoir plus de créneaux horaires dans les salles de sport où nous pouvons pratiquer, s'explique Samuel Lancelot, grâce aux nombreux bénévoles du club qui gèrent l'intendance et l'ouverture des salles pendant le tournoi. »

Cette année, le tennis club a pu organiser un tableau féminin et 25 participants ont répondu présent pour une trentaine de matchs durant trois semaines. Le coprésident annonce les résultats du tournoi :

Marion Gallais (30/1) bat Pauline Gallais (NC) en 6/2 6/2 ; en finale

4° série masculine : Pascal Geffrault (30/1) bat Elio Maillard (30/3) en 6/1 6/2 ; en finale masculine toute catégorie, Morgan Grall (15/3) bat Morgan Chevalier (15/4) en 6/1 4/6 10/8.

Contact : Isabelle Garrault 06 17 57 06 21 ou Olivier Pairel 06 84 55 43 16



## ANIMATIONS Club de l'amitié

**2022, année d'espoirs, d'envies, de nouveau, de renouveau.**

Avec nos vœux de bonheur et santé à vous tous, que cette année réponde aux attentes de divertissements, de découvertes, de loisirs et bons moments.

Le Club de l'Amitié est chargé d'y contribuer.

Nous commençons l'année avec notre Assemblée Générale suivie de la Galette des Rois le Jeudi 13 Janvier

2022. C'est un moment fort pour notre association. C'est l'occasion de présenter le bilan de nos activités et nos projets pour l'année. Nous aurions plaisir à accueillir ceux qui souhaitent connaître nos activités.

Nous espérons proposer des nouveautés au sein de notre Club, ou en partenariat avec des Clubs voisins de Vitré Ouest, avec qui nous coordonnons nos calendriers. Nous avons décidé de proposer :

- de la « marche tonique » (marche nordique adaptée) sur les sentiers de 6 Km environ, des 12 communes du secteur, qui s'étend de Cornillé jusqu'à Montreuil-des-Landes et St Christophe-des-Bois, le matin du 4<sup>ème</sup> jeudi du mois,
- de la danse en ligne le 4<sup>ème</sup> vendredi du mois à partir du 28 janvier à 14h00 au complexe sportif,
- des animations de Gai Savoir, Scrabble géant, dictée ...

Toutes ces nouveautés sont accessibles aux adhérents du secteur Vitré Ouest.

Nous avons mis en place des sessions de découvertes et initiations à l'informatique sur des thèmes généraux et spécifiques, tels que la gestion de documents ou photos, les démarches administratives en ligne, la sécurité sur Internet, la conversation vidéo, ...

Des animations particulières sont aussi proposées : visite Ouest-France, prévention routière, sortie bowling, ... La découverte et les loisirs passent aussi par des offres de voyage par l'intermédiaire de notre fédération à des prix intéressants.

L'adhésion volontaire à notre association est de 16 euros. Ceci inclut une assurance pour la pratique des activités. Des réductions sont offertes avec des magasins partenaires.

Bonne année 2022 joyeuse et divertissante.



## Coup de pouce

Après une année particulièrement délicate, l'ancien bureau de l'association Coup de Pouce (créée en 2006) composé de Laly CHADELAUD, Claire POTTIER et Pauline BLOT a laissé la main à 3 nouvelles jeunes filles pour prendre les rênes de l'association. Ainsi, le nouveau bureau se compose de 2 présidentes : Lison BRUNO et Ambre PERRUSSEL, et d'une trésorière Romane ROZE. Lison sera en charge de la gestion des demandes et Ambre, des contacts avec les membres.

L'association compte à ce jour 29 membres et peut encore en accueillir.

Elle bénéficie d'un local mis à disposition par la commune où les jeunes peuvent se retrouver.

Elle a pour objectif d'aider les habitants de la commune et des alentours pour de la prestation de service, du baby-sitting, du soutien scolaire, du bricolage ou encore du jardinage. L'association participe également aux différentes manifestations organisées dans la commune.

### Pour toute demande, contacter :

Lison BRUNO au 07 67 23 33 57 ou à l'adresse mail coupdepouce.montreuil@gmail.com

Vous pouvez les suivre sur leur page Facebook également : <https://fr-fr.facebook.com/CoupDePouceMontreuilSousPerouse/>



## Comité des fêtes

Calme plat pour le Comité des Fêtes en 2021. Mais l'équipe est sur le pont pour relancer les animations en 2022 : bœuf ? Nouvelles animations ? Nous verrons bien.

Nous espérons vous retrouver au mois d'octobre pour une nouvelle édition de Couleurs d'Automne. Belles fêtes de fin d'année à tous et tous nos meilleurs vœux pour 2022.

## Tutti Crescendo

**Ecole de Musique Martenot**  
**Tutti Crescendo**

*A Montreuil-sous-Pérouse*

**Ateliers de partage musical parents-bébé**

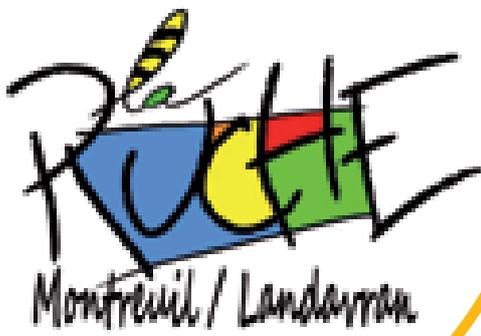
A 10h pour les enfants de 3-4 ans  
A 11h pour les bébés jusqu'à 3 ans

Les dates 2022 :

le 15 janvier  
le 26 février  
le 26 mars  
le 23 avril  
le 18 juin

Chaque séance dure 45 minutes  
Inscription à la séance  
Coût 9€

07 68 61 48 28 ou [tutticrescendo@yshoa.com](mailto:tutticrescendo@yshoa.com)



## ENFANCE

L'accueil de loisirs est ouvert tous les mercredis, pendant les petites vacances, au mois de juillet et la dernière semaine d'août.

Le fil rouge de cet été : « tour du monde pour vivre de grands évènements ».

Avec, au programme : des spectacles, des jeux, des défis, des activités manuelles et artistiques et surtout du rire et de la bonne humeur !

### Mémo inscriptions des vacances scolaires 2022 :

- **Vacances d'hiver :**  
du lundi 7 février  
au vendredi 18 février 2022  
Inscriptions du 12 au 26 janvier 2022
- **Vacances de printemps :**  
du lundi 11 avril  
au vendredi 22 avril 2022  
Inscriptions du 16 au 30 mars 2022
- **Vacances d'été :**  
inscriptions début juin

Pour tous renseignements, contactez Rozenn au 06.27.00.52.42

Le mardi et jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Ou par mail : laruche35csf@neuf.fr

### Semaine du 7 au 9 juillet :

Nous avons commencé notre voyage avec le championnat d'Europe de Foot



Fabrication d'un mini baby foot



Chasse au trésor à la recherche des médailles



Animation les bulleuses avec Flaskashow



### Semaine du 12 au 16 juillet :

Départ pour le Carnaval de Rio



## Semaine du 19 au 23 juillet :

Décollage pour les Jeux Olympiques de Tokyo



## Semaine du 26 au 30 juillet :

En route pour Las Vegas



## Le fil rouge de la rentrée 2021-2022 :

« les contes et les légendes »



Toute l'équipe d'animation et les bénévoles de La Ruche vous souhaitent une très belle année 2022



ANIMATIONS

## APEL

L'APEL est l'association de parents d'élèves bénévoles qui travaille en lien avec l'équipe enseignante, dans le but de participer au financement de projets pédagogiques (sorties scolaires, culturelles, classe de découverte...)

Pour cela, l'APEL organise des manifestations. Cette année encore, l'association a dû repenser ses actions en l'absence des grandes manifestations habituelles. Des ventes à emporter ont donc été réalisées (brioches, fleurs, repas à emporter...) ainsi qu'une tombola en fin d'année scolaire.



Depuis le mois d'octobre, l'APEL tient également un stand au « Panier du Coin » chaque premier jeudi du mois. Une vente différente est organisée chaque mois : saucissons, galettes...

Achats effectués en 2021 (vélos et tablettes tactiles):



Pour nous contacter :  
apel.sacrecoeur35@gmail.com

### Sortie Accrobranche pour les élèves de CM1-CM2



### Sortie dans la Baie du Mont St Michel



### Marché de Noël



#### Manifestations prévues en 2022 :

- Fête de l'école : samedi 25 juin
- Marché de Noël : samedi 27 novembre

# Associations et activités présentes sur la commune

## Education, Enfance, Jeunesse

- **LA RUCHE - Accueil de loisirs**  
Président : David ROZÉ  
06.15.21.67.32  
Directrice : Rozenn GÉRARD  
02.99.74.30.02  
laruche35csf@neuf.fr
- **A.P.E.L.- Association des Parents d'Elèves**  
Présidente : Roselyne POITELON  
06.60.70.80.28  
ros-poitelon@sfr.fr  
apel.sacrecoeur35@gmail.com
- **O.G.E.C. - Organisme de Gestion de l'Ecole**  
Président : Mathieu GUIET  
06.12.44.60.12  
mathieuguiet@free.fr
- **COUP DE POUCE – Junior Association - Baby-sitting, aide aux devoirs, bricolage, jardinage, dog-sitter et service pour vos réceptions**  
Présidence : Lison BRUNO  
07.67.23.33.57  
coupdepouce.montreuil@gmail.com

## Culture/Loisirs

- **ANIMATION BIBLIOTHEQUE**  
Présidente : Danielle BRÉVAULT  
02.99.75.14.86  
adbrevault@yahoo.fr
- **LE LABO – Associations d'artistes peintres**  
Président : Marc DURAND  
duramar72@yahoo.fr
- **MONTREUIL SUR LES PLANCHES - Théâtre**  
Présidente : Marie DESRUES  
06.10.82.19.60  
theatremsp@gmail.com
- **THE VALLEY DANCERS – Danse country**  
Président : Gaston MOREL –  
02.99.75.21.98 – 06.11.41.76.41  
gaston.morel@sfr.fr  
countrygym@sfr.fr

- **COMITE DES FETES**  
Président : Dominique BELLIER  
02.99.75.13.06  
comitedesfetes.  
montreuilspouse@orange.fr
- **CLUB DE L'AMITIE**  
Présidente : Paulette MOREL  
02.99.75.21.98  
mspamitie@gmail.com  
gaston.paulette.morel@gmail.com  
<https://www.vitre-ouest.gemouv35.fr/index.php/club-2/>
- **KER MSP – Animation**  
Présidente : Christelle LEONARD  
09.54.05.64.15  
christelle.leonard@hotmail.fr
- **R.E.R.- Robiquetois Enjoués et Résolus -Association de quartier**  
Président : Pierre TESTARD  
06.47.33.11.59
- **COUDS DÉ FILS - Couture**  
Présidente : Emilie COLLERAIS  
06.23.62.59.72  
coudsdefils2019@gmail.com
- **MONTREUIL SOUTIENT SON PATRIMOINE**  
Président : André CHEUL  
06.22.85.91.72  
cheul.andre@gmail.com
- **COURS DE MUSIQUE – Guitare/ Synthé**  
Professeur : Christian GOUGEON  
06.18.56.25.17
- **TUTTI CRESCENDO – Ecole de musique Martenot**  
Professeur : Christelle BONNEELS  
07.68.81.48.28  
tutticrescendo@yahoo.com
- **PRESAGE – groupe de musique**  
Président : François-Xavier GAUMONT  
07.67.25.02.36  
fx.gaumont@free.fr
- **GYMNASTIQUE VOLONTAIRE**  
Présidente : Michelle DAUPHIN  
02.99.74.04.58  
dauphinjeanpierre@wanadoo.fr

- **OLYMPIC MONTREUIL LANDAVRAN**  
Président : Théo TOUCHEFEU  
06.30.82.36.93  
theonath@orange.fr
- **OML – SECTION BADMINTON**  
Présidente : Séverine LE BIHAN  
06.03.53.96.45  
sevlebihan35@gmail.com
- **OML – SECTION FOOT**  
Présidents : Clément JEHANNIN  
06.86.23.56.12  
et Gérard GRIMOUX  
06.09.15.61.30  
jehanninclement@gmail.com  
gerard@les-maisons-vitreennes.com
- **OML – SECTION TENNIS DE TABLE**  
Président : Vincent BASLE  
06.61.00.29.97  
vincent.basle@outlook.com
- **OML – SECTION VOLLEY**  
Présidente : Aurélie PAQUET  
02.99.49.87.24 / 06.21.92.63.94  
aureliepak@hotmail.fr
- **TENNIS HAUTE VILAINE**  
Responsable : Olivier PAIREL  
02.99.74.13.72 / 06.84.55.43.16  
olivier.pairel@wanadoo.fr  
Isabelle GARRAULT (professeur)  
06 17 57 06 21
- **VELO LOISIRS**  
Président : Pierre-Yves CHARIL  
02.99.74.46.09  
pierre-yves.charil@orange.fr

## Autres

- **UNC – SOLDAT DE France**  
Président : François DOURDAIN  
09.53.39.23.22  
unc.montreuilpouse@free.fr
- **Téléthon – organisation locale**  
Responsable : Marie GUEGUIN  
06.34.01.82.20



Une édition 2021 riche en émotions, malheureusement sans Gérard qui était dans nos cœurs et dans nos pensées.

Cette édition a été compliquée par la mise en place de toutes les contraintes sanitaires liées à la covid, mais nous avons réussi le défi.

Durant ces deux jours, la salle a été animée de jeux, de tombolas, d'une belle chaîne humaine, d'une ambiance musicale et de danses en réunissant tous les âges. Le traditionnel repas soupe, galette-saucisse, crêpe a aussi été très apprécié.

Pour clôturer ce téléthon, des hommages en mémoire de Gérard ont été présentés par l'équipe téléthon de Montreuil, par la triade et par la coordination AFM d'Ille et Vilaine.

Nous remercions tous les bénévoles, les associations, les montreuillais, les donateurs et la municipalité de Montreuil sans qui ce résultat n'aurait pas été possible.

Nous avons remis à l'AFM TELETHON la somme de 12 752,40 €.

UN GRAND MERCI à tous pour votre générosité et votre solidarité envers les malades et leurs familles .

## LES DEFIS DES MONTREUILLAIS



# Un trek d'orientation de 70 kms dans le dessert marocain

3 femmes), solidaire et humanitaire, organisé par DESERTOURS, trek prévu en octobre 2020 et pour les raisons sanitaires liées à la Covid s'est déroulé du 28 octobre au 2 novembre 2021.

sommet de l'une des plus hautes dunes de la région de Merzouga. »

« Nous sommes fières de notre parcours et aussi d'avoir soutenu par nos différentes actions, les ENFANTS DU DESERT (participation à l'achat de métier à tisser) et RUBAN ROSE (Ligue qui soutient la recherche contre le cancer du sein). »

« Notre aventure marocaine est terminée mais nous allons continuer à soutenir la lutte contre le cancer du sein. »

« Toute difficulté offre une chance de se surpasser. »

Marie Gueguin, avec 2 amies motivées, a créé une association, LES VITREZELLES, pour participer au trek ROSE TRIP, trek féminin (équipe de

« Nous avons vécu une aventure extraordinaire, physiquement difficile, mais notre trio tenu par une force incroyable et solidaire n'a rien lâché. Nous avons dépassé nos limites avec ce trek de 70 kms dans le désert marocain entre dunes de sable et terres arides sous une chaleur de 35 à 45 degrés. De petits bobos, de la fatigue, quelques doutes aussi mais surtout de belles émotions avec ce final du 4<sup>ème</sup> jour, la montée de 500 femmes toutes en rose au



## Un Montreuillais, finisher de la course Mascareignes à La Réunion



Patrice DIJOUX s'est lancé un défi en 2021, courir la course MASCAREIGNES à la Réunion avec 3 amis de Pocé-les-Bois (Patrice POTIN, Jacky BELLET et Thierry DELAUNAY).

Ils ont tous les 4 relevé ce défi en s'alignant sur la ligne de départ le 22 octobre à 01h00 !

Malgré un entraînement assidu, l'épreuve fut très difficile avec 2 facteurs très différents par rapport aux entraînements du secteur vitréen, la chaleur et surtout les dénivelés très importants et chaotiques.

En effet, sur les 74 kms de ce trail d'enfer, Patrice a rencontré des chemins très difficiles et abrupts avec 4 000 mètres de dénivelé positif et 4 800 en négatif.

Malgré tous ces obstacles naturels, ces 4 amis ont fini la course en moins de 20 heures.

Bravo à ces compétiteurs et à Patrice pour cet exploit sportif».





*Que cette nouvelle année  
vous apporte santé, joie et bonheur.  
L'Équipe Municipale vous souhaite  
une belle et heureuse année  
et vous convie à la cérémonie  
des vœux qui se déroulera  
le dimanche 23 janvier à 11 heures  
à l'Espace Albert Sauvée.*

*L'équipe Municipale*



## **MAIRIE DE MONTREUIL-SOUS-PÉROUSE**

5 rue du Petit-Manoir  
35500 Montreuil-sous-Pérouse  
Tél. 02 99 75 14 07 - Fax 02 99 75 04 95  
[mairie.montreuilperouse@orange.fr](mailto:mairie.montreuilperouse@orange.fr)

[www.montreuilsousperouse.fr](http://www.montreuilsousperouse.fr)